MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 48 (1949), p. 81-106

François Daumas

Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

NOTE SUR L'EXPRESSION ÉGYPTIENNE DU DÉMONSTRATIF D'IDENTITÉ

PAR

FRANÇOIS DAUMAS.

Nos langues européennes distinguent parmi la série des mots pronominaux deux adjectifs-pronoms qui insistent sur l'identité du nom auquel ils se rapportent. Tandis que *lui, ce, celui-ci, ce...ci,* se contentent d'indiquer objet ou personne plus ou moins déterminés ou d'y renvoyer, *lui-même* et *le même* attirent spécialement l'attention sur l'identité de la personne ou de la chose que l'on désigne. L'adjectif *même* qui entre dans leur composition joue ici un rôle important et son sens très clair rend aisée l'étymologie des deux mots. Tandis que *le même* sera une sorte d'adjectif-pronom démonstratif qui reprend la mention déjà faite explicitement ou implicitement d'un mot auquel on se rapporte, *lui-même* a un rôle surtout d'insistance et de renforcement. Le premier se rangera donc plus facilement parmi les anaphoriques et le second parmi les pronoms personnels. Leur premier élément du reste, l'article atone *le* et le pronom personnel tonique *lui* confirment bien par leur opposition cette manière de voir. Entre « c'est le même homme qui est venu » et « c'est lui-même qui est venu », on constate une légère différence de sens : le premier exemple établit une identité entre deux personnes qui sont également venues, le deuxième insiste sur le fait que c'est l'individu en personne qui s'est présenté; dans un cas il y a un simple rappel, dans l'autre le sujet attire à lui toute l'attention : c'est l'identité même de sa personne qui est en cause. On pourrait donc ranger *le même* dans les « démonstratifs » et *lui-même* dans les « pronoms personnels ».

L'allemand possède un système tout à fait semblable à celui du français avec les deux mots qui se répondent : *derselbe* et *er selbst.* L'anglais, avec ses correspondants *himself* et *the same,* diffère davantage du français et de l'allemand, mais marque mieux la nuance en montrant comment l'un évoque

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

seulement l'identité (*the same*) tandis que l'autre met l'accent sur la personne (*himself*). Certes il n'y a entre ces deux mots qu'une nuance de sens et on comprend qu'elle ait parfois été à peine sentie. On peut même dire qu'entre chacun d'eux et le groupe auquel il est apparenté il y a peu de différence. Entre « c'est lui-même qui l'a dit » et « c'est lui qui l'a dit », la nuance n'est pas plus forte qu'entre « cet homme est venu » et « le même homme est venu ». Du reste la langue essaye d'autres combinaisons au moyen de *même* pour renforcer le sens : « ce même homme ». Mais ces groupes, moins stables que *le-même*, qui suffit encore à l'expression courante, ne constituent pas, pour ainsi dire, des entités particulières, des systèmes distincts d'adjectifs-pronoms.

Ce que nous venons de dire suffit à montrer que l'on peut facilement passer du « démonstratif d'identité » au « pronom personnel d'identité » ; et latéralement, si l'on ose dire, du pronom personnel d'identité au pronom personnel tout court, comme du démonstratif d'identité au simple démonstratif. C'est ici que la stylistique intervient. Et l'on peut sans hésitation ajouter que dans beaucoup de cas, si dans un texte français donné on remplaçait tous les « le-même » par « ce », « cette », le sens n'en souffrirait guère. Il y a un cas où cette exigence de « le-même » nous paraît beaucoup plus forte : c'est quand cet anaphorique implique l'idée que l'identité de la chose demeure la même durant un temps donné. Par exemple dans la phrase suivante : « pendant trois jours, il a gardé la même position », il est difficile de remplacer *le-même* par *cette* en conservant un sens satisfaisant. Remarquons toutefois que cela n'est pas impossible si cette position a été décrite auparavant. C'est donc seulement dans le cas où aucune mention antérieure n'existe dans la phrase que le mot *le-même* pour marquer l'identité semble s'imposer à nous dans la rédaction [1].

Nous nous excusons de ce préambule un peu long, mais il nous a paru très utile pour permettre de mieux suivre l'exposé des faits égyptiens que nous

[1] Supposons un instant que ce soit une différence de vocalisation qui distingue en égyptien ancien le démonstratif simple du démonstratif d'identité. D'après ce qui précède, il faudra donc pour démontrer que le démonstratif ordinaire a le sens de *le même,* rechercher les exemples, et seulement ceux-là, où la traduction de *le même* s'impose ; on voit qu'ils sont assez rares. Ce qui ne signifie pas que là où nous mettons seulement *ce,* les Égyptiens n'aient compris *le même,* mais en bonne logique, la méthode du minimum s'impose.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

allons tenter. Nous ne dirons qu'un mot du pronom personnel bien connu pour insister sur le démonstratif d'identité dont on s'est peu occupé jusqu'ici.

En effet, les grammaires de l'égyptien dont nous disposons décrivent avec précision les procédés auxquels cette langue recourt pour traduire l'insistance que l'on veut mettre à désigner une personne ou une chose lorsqu'on dit : il est venu *lui-même,* ou : le roi *lui-même* l'a fait (latin, *ipse,* grec αὐτός). Un premier moyen très ancien consiste à employer, derrière le nom, 𓂋𓏏 + suffixe [1]. Un second qui a survécu en copte est pour nous de formation plus claire, car le sens du mot placé après le substantif sur lequel on veut insister nous est connu : c'est *ḥʿw* (litt : membres, corps) que l'on fait suivre également d'un suffixe [2]. Le copte a conservé ce mot sous la forme ϩωω = (S.). L'origine de cet emploi est tout à fait analogue à celle de mots semblables que l'on trouve dans les langues sémitiques. L'hébreu par exemple utilise des vocables comme נֶפֶשׁ, « âme », עֶצֶם, « os » pour attirer l'attention sur le sujet du verbe, ou même seulement parfois pour exprimer ce que nous rendons par nos réfléchis [3]. L'araméen connaît un emploi semblable de ces formes ; comme elles sont écrites en pehlevi par les idéogrammes araméens, nous savons qu'elles correspondent aux réfléchis grecs [4]. Elles existent également en arabe.

Leur sens est très précis ; elles font porter l'attention de l'auditeur sur le sujet de la phrase. Cependant, comme nous le notions, elles sont très voisines par leur signification des *démonstratifs d'identité* qui marquent simplement, eux, l'identité d'une personne ou d'une chose. En français : « le même » ; en latin : *idem ;* en grec : αὐτός compris entre l'article et le substantif ou rattaché au substantif par l'article, comme en français. Dans ces quelques pages nous voudrions examiner l'expression de ce dernier en égyptien. Or les grammaires de l'ancien égyptien sont muettes sur l'existence en cette langue d'un

[1] Cf. Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique,* § 82 ; Erman, *Aegyptische Grammatik*[4], § 154 ; Gardiner, *Egyptian Grammar,* § 36.

[2] Lefebvre, *op. laud.,* § 84 ; Erman, *op. laud.,* § 155 ; Gardiner, *op. laud.,* § 36.

[3] Cf. Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique,* § 147 *a ;* Gesenius-Kautzsch, *Hebrew Grammar,* trad. Cowley (1910), § 139.

[4] Indications empruntées à un cours de grammaire araméenne fait par M. Dupont-Sommer à l'École des Hautes Études en 1945-1946.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

démonstratif d'identité. Il est cependant *a priori* difficilement admissible que l'ancien égyptien n'ait pas connu au cours de sa longue histoire un adjectif-pronom démonstratif aussi courant d'emploi que celui-ci. Et il sera en tout cas intéressant d'examiner comment on a traduit αὐτὸς employé avec cette valeur dans les versions égyptiennes que les prêtres ont dû faire des décrets de Canope et de Memphis [1].

Nous n'étudierons pas ici les passages où αὐτός, aux autres cas que le nominatif, est employé, comme il est courant en grec, en lieu et place du pronom personnel non réfléchi de la 3e personne. Le plus ancien de ces décrets, celui de Canope, nous offre plusieurs exemples de ὁ . . . αὐτός. Du premier, il est difficile de conclure rien de précis :

ἐν ταῖς αὐταῖς φύλαις ἐν αἷς πρότερον ἦσαν.

 Canope : 14-15.

m s;w wn·sn im·sn ḥr-ḥ;t :

« dans les tribus dans lesquelles ils étaient au commencement. »

Démotique : *ḥn n; s;·w r wn-n;·w-'w = w ḥn = w t; ḥ;·t.*

Un second exemple absolument semblable à celui-ci suit à quelques mots d'intervalle. Il est inutile de le transcrire ; il suffit de remarquer que, le contexte précisant ici suffisamment le sens, αὐταῖς n'a pas été rendu directement. La proposition relative égyptienne qui, de par sa syntaxe spéciale,

[1] Depuis les études de Spiegelberg (*Das Verhältniss der Griechischen und Aegyptischen Texte...*, Berlin-Leipzig 1922), on admet que les décrets de Canope et de Memphis ont d'abord été rédigés en grec puis en égyptien démotique et hiéroglyphique. Les versions parallèles de certains passages le prouvent d'une manière indubitable pour le décret de Canope. Le cas du décret de Memphis est plus complexe et serait à réétudier. Pour l'usage que nous en faisons ici les conclusions de Spiegelberg suffisent amplement, car nous n'utilisons que des passages étroitement parallèles du second décret. Ces textes ont été maintes fois publiés. L'édition à laquelle nous renvoyons est celle de Sethe, *Hieroglyphischen Urkunden der griech.-röm. Zeit.* (1904-1916). Une bonne édition comportant le texte démotique, mais avec de menues erreurs très explicables dans un si gros ouvrage autographié, est celle de Spiegelberg, *Der Demotische Text der Priestendekrete...*, Heidelberg 1922. Pour le décret de Memphis les numéros précédés de la lettre R renvoient aux lignes du document trouvé à Rosette, actuellement conservé au British Museum. Les numéros précédés de la lettre N à celui qui fut découvert à En-Nobaireh près de Damanhour.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

reprend l'antécédant, insiste sans doute assez pour qu'il ne soit pas utile de tenter d'une manière plus précise la traduction du démonstratif grec d'identité.

A la ligne 3 du même décret, nous avons un autre exemple non moins clair d'un emploi similaire de *αὐτός*.. Le grec porte :

καὶ εἰς πέμπλην καὶ εἰκάδα τοῦ αὐτοῦ μῆνος



ḥnᶜ ssw 25 *m ibd pn.*

Il vient d'être question du cinquième jour du mois de Dios, auquel se célébrait la fête de la naissance du roi. Sans aucun doute possible il s'agit maintenant du vingt-cinquième jour du mois en question et le grec ne permet pas d'autre traduction que : « et le vingt-cinquième jour *du même* mois. » L'égyptien traduit seulement par le démonstratif *pn*. Provisoirement nous devons donc nous contenter de la traduction : « et le jour vingt-cinq de *ce* mois. » Le texte hiéroglyphique semble donc au premier abord moins précis que le grec. Les traducteurs égyptiens étaient cependant sensibles à la nuance qu'introduisait ici *αὐτοῦ* enclavé entre l'article et le nom puisqu'ils l'ont rendu en démotique :

n p; 'bd n rn=f; litt : dans le mois de son nom (= nommé, susnommé)

c'est-à-dire, dans le même mois. Comparer le français administratif ou juridique : « le-dit », « la-dite » [1].

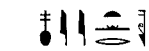
Le décret de Memphis est absolument semblable au décret de Canope pour ces équivalences, alors que souvent les solutions qu'il présente pour les difficultés de traduction sont différentes.

N. 24 : *ἕως τῶν αὐτῶν χρόνων* ; « jusqu'au même temps ».

Ici le sens d'identité est très important à noter puisqu'il s'agit d'une remise d'impôts « jusqu'au même temps » (c'est-à-dire *la huitième année*) qui a été précisé plus haut. Le texte hiéroglyphique se contente de traduire *αὐτῶν* par *pn;*

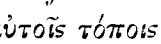
[1] Cf. Spiegelberg, *Demotische Grammatik*, § 75.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

 *nfryt r tr pn :* «jusqu'à *cette* époque.»

Le démotique précise toujours par *n rn = f :*

r-ḫn r p; tj (n-)rn = f.

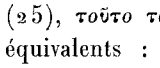
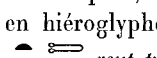
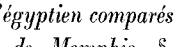
N. 22 : ἐν τοῖς αὐτοῖς τόποις,  : *m bw pn :* dans ce lieu.

Démotique : *n n; m;ᶜ·w (n-)rn = w.*

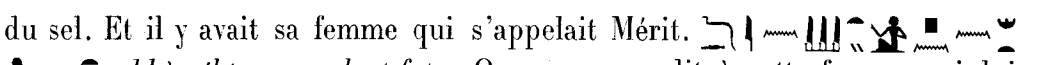
Ces exemples, surtout celui de la ligne 24, nous invitent à penser que le pronom démonstratif *pn* devait aussi posséder en égyptien le sens de démonstratif d'identité. En effet les rédacteurs de ces textes n'ont hésité devant aucune difficulté grammaticale et ont rendu, ou du moins tenté de rendre, toute la précision du texte grec. Il n'est que de voir les artifices qu'ils ont trouvés pour donner un équivalent au distributif ἕκαστος [1]. Mais pour l'instant c'est là tout ce que nous pouvons affirmer. Il se pourrait en effet que les « lettrés » qui ont rédigé ces textes aient créé une langue artificielle qui, loin d'être le reflet de la langue classique, attribue aux mots employés des sens inusités jusque-là.

En effet les grammaires classiques donnent seulement pour *pn* le sens de : « ce...ci », « celui-ci » ; « this », i. e. « near me, at hand » ; « dieser ». Ce que peut-être ces grammaires ne disent pas assez, c'est que ce démonstratif est un anaphorique, qu'il reprend toujours une notion qui précède, qu'il ne paraît pas avoir jamais eu le sens présentatif du grec ὅδε. Il fait allusion à une personne ou une chose déjà connue et ne présente pas quelque chose de nouveau. Le début du *Conte de l'Oasien* est bien caractéristique à cet égard.

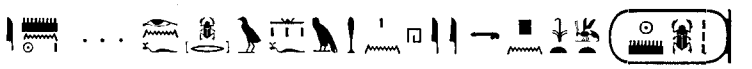
« Il y avait un homme nommé Khouninpou ; c'était un oasien de l'Oasis

[1] Cf. notre travail à paraître : *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis,* § 11. Signalons que parfois c'est un simple démonstratif ou seulement un article grec qui est traduit par *pn* en hiéroglyphes et *n rn = f* en démotique. Cf. Canope (25), τοῦτο τὸ ἱερόν, « ce temple » a pour équivalents :  *ḥt-nṯr tn,* et en démotique : *p; ʾrpj (n) rn = f.* Dans le décret de Memphis, le grec, τήν τε πόλιν est rendu en hiéroglyphes (ligne N 21) par  *rsyt tn* et en démotique par *t; rs;t n rn = s.* Il est très dommage qu'il n'y ait aucun équivalent grec pour le texte  *ḥrw m rn·f* (ligne R 7) : « aux jours dits » ou : « ces mêmes jours », démotique : *n; ḥrw·w n rn = w ;* ici le démotique, langue vivante, a fait irruption dans le texte hiéroglyphique, la langue morte. Ces exemples montrent avec quel esprit de précision juridique les textes égyptiens insistent sur les détails que le grec, plus libre, considère comme oiseux. Nous en citons plusieurs exemples dans notre travail sur les textes trilingues.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du sel. Et il y avait sa femme qui s'appelait Mérit.  *dd·in śḫty pn n ḥmt·f tn.* Or ce paysan dit à cette femme qui lui appartenait» (littéralement : le dit paysan... sa dite femme).

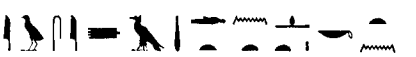
Faut-il dire avec Gardiner que ce démonstratif a un emploi plus redondant que dans nos langues? Il ne nous paraît pas. Il a seulement ici le sens affaibli de : « celui dont nous avons parlé, que nous connaissons déjà. » Une inscription monumentale du temple de Louxor confirme bien ce sens de *pn* comme anaphorique et montre comment un sens présentatif a pu lui être parfois attribué sans un fondement suffisant. Sous une représentation de Thoutmôsis IV, nous lisons :



ʾImn-Rᶜ ... ir·n·f ḫprw·f m ḥm n ḥy pn n-sw-bit Mn-ḫprw-Rᶜ (1).

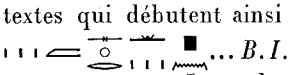
On serait tenté de traduire : « Amon-Rê s'est transformé en la majesté du *mari que voici* Le Roi de Haute et Basse Égypte Menkhepérourê. » En réalité, il ne faut pas oublier que dans la pensée du décorateur égyptien l'image est première et que *pn* reprend simplement le personnage que l'image nous a présenté. La traduction fidèle ici serait donc « le mari *que voilà* ».

Lorsque le roi Pepi II accuse réception à Herkhouf de sa lettre, il le fait dans les termes suivants :

Urk., I, 128, 5. 

iw sḏ;(·i) mdt nt mḏ;t·k tn.

« J'ai pris connaissance de l'objet de ta lettre que j'ai là. » Il est évidemment question de la lettre qu'Herkhouf a envoyée au Roi et non d'aucune lettre qui

(1) Gayet, *Le temple de Louxor*, 1ᵉʳ fascicule. *Mémoires publiés par les membres de la mission...*, Paris 1894, pl. LXXI. Juste en face du côté de la reine, autre inscription où il est question de « la majesté de ce dieu » évidemment « qui est représenté là ». Dans un récent article intitulé : *La particule*  ou , M. A. Piankoff cite aux exemples 9 et 10, deux textes qui débutent ainsi :  ... *B.I.F.A.O.*, t. XLVII, p. 171 sq., etc. La traduction qu'il donne : « ces dieux sont ainsi : ils louent... » risquerait de faire illusion. On pourrait croire, en effet, qu'on a là un *pn* « présentatif ». Il n'en est rien : il suffit de se reporter aux planches de Champollion (*Notices* II, p. 580, 583, 585) pour voir que *pn* fait allusion a l'attitude des figures qui sont premières par rapport au texte dans la pensée des Égyptiens. Nous avons donc affaire exactement au même cas que celui que nous examinons dans l'exemple de Louxor.

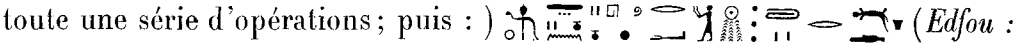
BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

suit ou que le Roi montre : c'est celle qui est présente et qu'Herkhouf connaît bien puisque c'est lui qui l'a envoyée. Le *pn* renvoie donc à un objet qui est connu antérieurement au moment où l'on écrit, fût-ce en nature, s'il n'a pas été mentionné.

Et dans toute la suite le roi fait mention de la lettre en employant la même expression : *md;t-k tn, ta-dite lettre.*

Nous pourrions multiplier les exemples de cette espèce alors qu'il ne nous semble pas en avoir rencontré un seul qui — d'une manière indubitable — montre que *pn* est l'équivalent du grec ὅδε. Ajoutons du reste qu'au point de vue linguistique, il serait étonnant que *pn* eût à la fois les deux sens, celui de οὗτος qui est clairement établi et celui de ὅδε qui est exactement à l'opposé du précédent.

Mais est-ce le seul sens que possédait *pn* en égyptien? et ne pouvons-nous affirmer que la valeur de *le-même* était courante au moins à l'époque ptolémaïque non seulement dans la langue officielle, mais aussi dans le langage technique? Au laboratoire d'Edfou par exemple, on a gravé sur les murailles plusieurs procédés de préparation pour les parfums liturgiques. L'un d'entre eux va nous fournir des exemples de  employé à l'époque ptolémaïque avec le sens du démonstratif d'identité latin. Comme le texte ici ne s'accompagne pas d'une traduction dans une autre langue que nous interprétons d'une façon sûre, nous le donnons en entier pour qu'on voie bien à quel point le contexte exige la traduction de *pn* par « le même ».

... (suit toute une série d'opérations; puis :)  (*Edfou* : II, p. 229, l. 4 et sq.) [1]

hrw tp(y) m š(;)ᶜ ir k;t n ti-šps [2]

« Le premier jour de commencer à préparer l'extrait, »

[1] Cf. Loret, *Études de droguerie égyptienne, R. T.*, XVI, 1894, p. 134-162.

[2] *-ti-šps,* litt. « ce qui est précieux », « l'essence », pourrait-on traduire ici en français. C'est d'abord comme l'indique le *Wb.* un nom d'arbre ou de roseau odoriférant ; ensuite il a

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

šd mw n śśd

«prendre du suc de *śśd*»

rdì n·f mw hnw 1/20 *r ḏ;r·f*

«lui ajouter 1/20 de *henou* [1] d'eau pour le concentrer au feu»;

t; dmt n ḏ;r hnw 1/20 *sp hnw wˁ* 1/10

« la perte due à la concentration au feu étant de 1/20 de henou, il reste 1 henou 1/10.»

ps r-mnḫ ḫr mw m hrw pn.

«Faire bien bouillir avec de l'eau, le même jour»;

rdì n·f mw hnw wˁ

«lui ajouter 1 henou d'eau»;

t; dmt n ps hnw 1/10 *sp hnw wˁ*

«la perte due à l'ébullition étant de 1/10 de henou, il reste 1 henou».

hrw pn rdì n·f ḫnn(y) ḳdt 2 1/2 *m ˁntyw šw tp(y) ḳdt*

«Le même jour, lui ajouter 2 *ḳed* 1/2 [2] de *calamus aromaticus* avec 1 *ḳed* d'oliban sec de première qualité»;

sf m ỉrp ḳdt 2/3 *brbr* [3] *hr·f* ...

«imbiber avec 1 *ḳed* 2/3 de vin, faire bouillir avec lui ...»

ḫḏ t; 2-*nw n hrw* 2-*nw rdì ˁntyw šw dbn* 2 *r šd* ...

«Lorsque la terre s'éclaire une deuxième fois, au deuxième jour, mettre 2 *deben* [4] d'oliban sec dans un mortier...»

servi à désigner le parfum qu'on en tirait. Dans le titre nous avons le nom complet  *ti-šps tpt n nnyb* que Loret traduit : Extrait surfin de Styrax.

[1] Ce mot qui désigne à l'origine un vase de forme déterminée, est devenu à partir du M. E. une mesure de capacité de 0 l. 45 (*Wb.*, II, 493).

[2] Mesure de poids équivalent à 9 gr. 1. C'était 1/10 du *deben*.

[3] écriture ptolémaïque pour . Le copte correspondant est ⲃⲣⲃⲣ (S), ⲃⲉⲣⲃⲉⲣ (B) qui signifie «bouillir». Les exemples donnés par Crumm ne laissent aucun doute à ce sujet.

[4] *Deben,* poids d'une valeur de 91 gr.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Cet exemple montre à l'évidence que les deux emplois de *pn* après *hrw* sont ceux du démonstratif d'identité. La traduction « ce jour » ne suffit pas. Elle suffit même si peu que Loret rend le premier *hrw pn* par « ce même premier jour »[1] et le second par « ce (même) jour »[2]; il avait senti que le contexte exigeait ici « le-même » et, avec raison, il l'avait introduit dans sa version française; mais ne soupçonnant pas que *pn* pût avoir ce sens, dans un cas au moins, il a mis « même » entre parenthèses. Nous avons tenu à citer le passage entier de sorte que l'indication de temps que comporte la dernière phrase (« au deuxième jour ») ne laisse aucun doute sur le sens qu'il faut donner à *pn* dans ce texte de préparation chimique.

D'autres textes du laboratoire d'Edfou fourniraient également des exemples. Mais ils n'ajouteraient rien aux conclusions que nous pouvons tirer de ce que nous venons d'exposer. Ne pourrait-on pas en effet se demander si ce sens de *pn* n'est pas particulier à la langue de l'époque ptolémaïque, qui aurait pu être influencée par le grec et qui, de toutes façons, n'étant plus qu'une langue savante, ne laisse pas d'être assez artificielle?... Une considération cependant peut nous permettre de douter d'une telle explication : c'est la traduction démotique de nos décrets au moyen de *n rn·f*, sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Elle est commune aussi à d'autres textes démotiques comme le montrent les exemples cités dans la grammaire de Spiegelberg. Elle figure par exemple dans les documents de la John Ryland's Library[3]. Or puisque les rédacteurs des textes que nous venons d'examiner sentaient la nuance exprimée par le démonstratif d'identité « le-même », ils ne se seraient pas contentés dans une langue artificielle, créée par eux, de le rendre par un simple démonstratif qui n'aurait jamais eu ce sens auparavant. Le problème est donc reculé : A-t-on des exemples de *pn* avec le sens de « le même » dans des textes plus anciens?

Nous pensons en avoir trouvé dès la XVIII[e] dynastie. Dans la tombe de Kherouef[4] à Thèbes, sur la paroi nord du portique de la cour, se trouve la

[1] *R. T.*, XVI, 1894, Loret, *Études de droguerie égyptienne*, p. 137.

[2] *Ibid.*, p. 139.

[3] Cf. Griffith, *Ryland's Pap.*, sub voce : *rn*, t. III, p. 366.

[4] Khérouef, haut fonctionnaire d'Aménophis III, attaché à la maison de la reine Tiy, et dont la tombe, vue autrefois en partie par Erman, puis reperdue, fut récemment retrouvée par l'Inspecteur en chef du Service des Antiquités Zacharia Ghoneim.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

représentation d'un rite très intéressant : l'érection du pilier-*ḏed*. Dans le registre le plus bas, à l'extrême-nord, on voit des hommes qui poussent devant eux des ânes et au-dessus court une inscription qui indique ce qu'ils font :

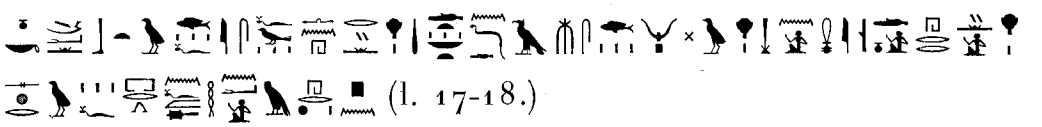


pḥr·sn ỉnbw sp 4 hrw pn n sʿḥʿ ḏd šps(y) n Ptḥ-skr-wsỉr [1].

« Ils font le tour des murs quatre fois le jour même où l'on dresse le *ḏed* vénérable de Ptaḥ-Sokar-Osiris. »

Le contexte nous semble exiger, pour avoir son sens plein, qu'on traduise *hrw pn* par « le jour même », sinon on ne voit pas, au point de vue grammatical, pourquoi avoir ajouté *pn*. L'intention est évidemment de marquer par là que les quatre « circuits » (*pḥr*) autour des murailles devaient être accomplis *le jour même* de l'érection du *ḏed* et non en un intervalle de temps plus ou moins long, lors des fêtes, qui duraient plusieurs jours.

Une inscription toute semblable est voisine de celle-ci. Nous ne la reproduisons pas, car elle ne nous éclairerait pas davantage. Par contre, à la même époque, dans un hymne à Amon des architectes Souti et Hor qu'ils firent graver sur une stèle [2], actuellement conservée au British Museum, nous lisons :



(l. 17-18.)

ỉnk mȝʿ bt(ȝ)w·f ỉśf(t)
nn hr·(ỉ) ḥr mdt nbt n ḏd ỉwmś
wpw-ḥr sn·ỉ mỉ ḳd·ỉ hrr·ỉ ḥr sḫrw·f
pr·n·f m ḫ(t) ḥnʿ·ỉ m hrw pn

« Je suis un homme équitable dont l'horreur est l'injustice ;
je n'ai pas confiance à n'importe quelle parole de celui qui dit des mensonges,
mais mon frère, qui est comme moi-même, j'ai toujours confiance en ses con-
parce qu'il est sorti du sein en même temps que moi, le même jour ». [seils

[1] Cf. *A Note on the Tomb of Kherouef at Thebes,* by Ahmed Fakhry, *A. S. A.*, t. XLII, 1943, p. 437. Inscription similaire, p. 488.

[2] Publiée en dernier lieu par Varille, *L'hymne au soleil des architectes d'Aménophis III Souti et Hor. B. I. F. A. O.*, t. XLI, 1942, p. 26-30, 2 planches, avec une bibliographie.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Nous avons ici encore donné une large tranche de texte pour montrer à quel point la traduction que nous proposons s'impose. Il ne nous paraît pas que le *pn* que nous avons ici puisse s'interpréter comme le *ille* latin avec un sens emphatique. Pierret qui le premier tenta une version de cet hymne avait, chose curieuse, traduit exactement le *m ḥrw pn,* sans d'ailleurs justifier sur ce point sa traduction : « Je parle à mon prochain, écrit-il, [1] comme je lui parlerais me plaisant à ses projets, (comme s'il) était sorti du sein, avec moi, le même jour. » Par contre, Roeder a traduit en donnant le sens, mais en l'extrayant uniquement de *ḥnᶜ·i* : « Aber über meinen Bruder, dessen Art mir gleich ist, und über dessen Gedanken ich mich freue, seit er mir zusammen an jenem Tag aus dem Mutterleibe kam [2]. »

Sans nous éloigner beaucoup de cette époque, les *Instructions au vizir* qui nous sont parvenues dans l'admirable tombe de Rekh-mi-Rê à Thèbes nous fournissent un autre exemple. Il est moins évident que le dernier, car, selon la remarque que nous avions faite au début de cette note, les exemples les plus radicaux sont ceux dans lesquels le démonstratif d'identité ne se rapporte grammaticalement à aucun mot précédent. Il faut bien alors qu'il évoque dans la pensée une comparaison de l'objet dont on parle avec lui-même. C'est l'idée même qu'implique la notion d'identité qui, à la prendre à la lettre, n'est strictement exacte que dans ce cas. Ici le mot accompagné de *pn* figure déjà à la ligne précédente :



irr·f wḏf r·f ḫr ḥrw 3 *m ntt r ḥp*
sḏm·f sprty nb ḫft ḥp pn nty m ᶜ*·f* [3]

« Il fixe un délai de trois jours d'après ce qui est dans la loi et il entendra tout pétitionnaire conformément à la même loi qu'il a en mains. »

[1] *R. T.,* t. I, p. 72.

[2] Roeder, *Urkunden zur Religion der alten Aegypten,* Iena 1915, p. 11.

[3] Davies, *The tomb of Rekhmirê at Thebes,* pl. XXVII et pl. CXX, l. 18-19 avec les textes parallèles (= *Urk.,* IV, 1110, 14, cité par Gardiner, *Gram.,* p. 362). Nous suivons la transcription de Gardiner qui rétablit d'après des parallèles un  sous le  du début et supprime le de *śḏm·f*. Du reste cette modification n'a aucune importance pour le point qui nous occupe. Cet exemple nous a été fourni par notre maître M. Lefebvre et nous tenons à l'en remercier bien vivement.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ici la traduction de *pn* par « ce » s'avère encore tout à fait insuffisante et, seule, pourrait faire illusion la petite proposition qui suit *hp pn,* car « cette loi qu'il a en mains » donne en français un sens acceptable uniquement du fait que *pn* prend appui, mais seulement dans la traduction, sur ce qui suit. Le texte est clair, lui, et ne laisse aucun doute sur le fait que *pn* reprend en véritable anaphorique le *hp* qui précède.

En remontant un peu plus haut nous avons encore un exemple très précis où la traduction de *pn* par *ce* n'est pas satisfaisante du tout. Il s'agit d'un passage de l'inscription d'Ahmès, fils d'Abana (l. 9).



wn·in·tw ḥr ʿḥ; ḥr mw m p; ḏdkw n Ḥt-wʿrt...
ʿḥʿ·n ḥfʿ·n·i
ʿḥʿ·n wḥmw ʿḥ; m st tn
wn·in·i ḥr wḥm ḥfʿ im

« Alors on combattit sur l'eau dans le canal Padjedekou d'Avaris. Or je m'emparai de butin... puis on recommença à combattre au même endroit, alors je recommençai à m'emparer là *de* butin. »

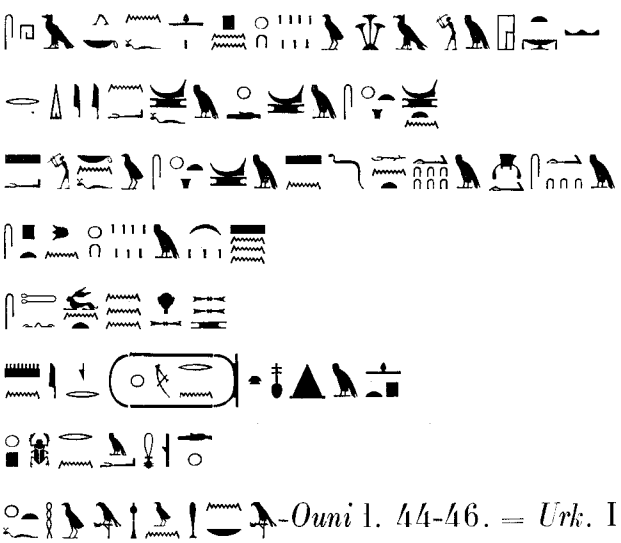
Il est évident que la traduction « à cet endroit » ne suffit pas ici. Il faut préciser et l'égyptien qui employait *pn* était très précis car il savait que c'était bien au même lieu qu'on avait combattu. Les modernes plus malicieux que les anciens lisent que, malgré le butin du bon Ahmès, le résultat de la bataille avait été bien précaire puisqu'il avait fallu recommencer. Il faut ici remarquer que ce sens « fort » de *pn* dont le sens d'anaphorique n'est qu'une valeur affaiblie, a chance d'être ancien. Le fait que les Ptolémaïques l'aient repris milite en ce sens ainsi qu'une raison d'ordre linguistique général : il est commun que le sens des mots s'affaiblisse, mais il est rare qu'un mot, sans changement dans sa structure morphologique, prenne peu à peu un sens fort[2]. Et de fait il nous paraît qu'une traduction de *pn* par le démonstratif

[1] *Urk.,* IV, 3, 10 et suiv.

[2] L'anaphorique grec αὐτὸς revêt bien la nuance d'identité, mais alors un jeu syntaxique permet de le déterminer à coup sûr.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'identité donnerait à un passage de l'inscription biographique d'Ouni (VI[e] dynastie) un sens satisfaisant, sans avoir besoin d'intervertir l'ordre du texte comme le propose Sethe. Nous citons le passage en entier :



-Ouni l. 44-46. = *Urk.* I 108.

śḥ;·k(wi) n·f ḥtp pn n hrw 17 *wḥ; m Ḥt-nbw*
rdi·i n[ḳ]·f m ḫd m śḫt tn
š[ḳ]·k(wi) n·f wśḫt m šnḏ nt mḥ 60 *m ;w·ś mḥ* 30 *m wśḫt·ś*
śp·t(i) n hrw 17 *m ;bd* 3 *šmw*
st n wnt mw ḫr tsw
mni·(i) r ḥ[ḳ]-nfr(w)-Mr-n-R[ḳ] m ḥtp
ḥpr·n m[ḳ]·(i) mi-ḳd ḫft ḥw wḏ·n ḥm n nb·(i)

Il est bien clair que si l'on traduit le *tn* d'*wśḫt· tn* par « ce » le texte n'a aucun sens. D'autre part on ne peut lui donner avec Breasted [1] la valeur de

En français, l'article *le,* le pronom *lui,* ne prennent une valeur forte que si on change leur structure en leur adjoignant le mot *même.* Au contraire dans un grand nombre de langues, le démonstratif que rien ne vient renforcer s'affaiblit normalement en article tandis qu'un démonstratif voisin, morphologiquement renforcé, prend sa place. Rien malheureusement ne nous permet de dire que la structure vocalique du mot n'était pas différente en égyptien quand *pn* ajoutait à son sens d'anaphorique celui de démonstratif d'identité.

[1] Breasted, *Ancient records of Egypt,* I, p. 149 ; à la traduction « I had it proceed down-stream in this cargo-boat », il ajoute en

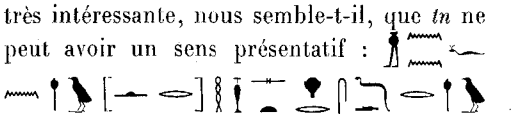
BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

« présentatif », à moins de prouver par d'incontestables exemples qu'il a ce sens en contradiction avec celui d'anaphorique très sûrement attesté. Reste donc à lui donner le sens de démonstratif d'identité, d'autant plus nécessaire ici que le mot *wšḫt* n'a pas été employé plus haut. Il s'agit donc de l'identité du même objet d'un bout à l'autre de l'histoire qui nous est narrée. Ajoutons que ce sens dispense tout à fait d'une correction de texte que rien n'impose, sinon peut-être ce  insolite qui suit *wšḫt*. Voici la suite des idées telle qu'elle nous apparaît, rétablie seulement en ajoutant ces petits mots indispensables dans notre langue comme dans la grecque et auxquels suppléaient peut-être en égyptien les formes verbales, pour nous indiquer le cheminement de la pensée :

« Ayant fait descendre pour le Roi, en dix-sept jours [1] (seulement), cette table d'offrandes taillée à Hat-noub, je la fis naviguer en descendant le fleuve dans le même radeau ; (et pourtant) j'avais taillé pour elle un radeau en acacia de soixante coudées de long sur trente coudées de large, calfaté au bout de dix-sept jours (seulement) durant le troisième mois de Chemou. Or (bien qu)'il n'y eût pas d'eau dans les bas-fonds, j'abordai heureusement à la pyramide *Merenrê-est-resplendissant-de-perfection* [2]. Tout cela se produisit grâce à moi d'après l'ordre qu'avait proféré La Majesté de Mon Maître. »

On ne voit pas du tout ce qu'ajouterait à ce texte très clair et qui se suit fort bien, le bouleversement des lignes que propose Sethe. Il en résulterait peut-être un récit dont la chronologie serait plus stricte mais d'allure beaucoup moins spontanée et naturelle ; et, au point de vue grammatical, on aboutirait à une confusion de suffixes *·f* (se rapportant tantôt à la table

note : « this the boat of which the description follows. »

Voici un exemple qui montre d'une manière très intéressante, nous semble-t-il, que *tn* ne peut avoir un sens présentatif :  *Sabni*, 11 = *Urk.*, I, 138, *in·n·f n(·i) wḏ r ḫst(·i) ḥr.s ḏd r wḏ pn* : Il me porta un rescrit pour me louer à ce sujet ; il était dit dans le dit rescrit...

La première fois, tant que le rescrit royal ne nous a pas été présenté, il n'est affecté d'aucun déterminatif. Mais la seconde fois par contre, il est précédé par *pn* : « le dit ». Si *pn* avait eu un sens présentatif, il était beaucoup plus simple d'écrire : il me porta le rescrit suivant (*pn*) pour me louer à ce sujet ; suivrait le texte.

[1] Chiffre qui sans doute à la fois est un record et se rapporte aussi à une valeur sacrée. Il est répété plus bas.

[2] C'est le nom de la pyramide ; cf. Lefebvre, *A propos d'un nom de Pyramide, Revue d'Égyptologie*, V, 1946, p. 47, note 3.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'offrandes, tantôt au roi) qui, même si on la rencontre parfois dans la littérature égyptienne, serait ici particulièrement fâcheuse.

Ouni se vante d'avoir fait descendre jusqu'à la pyramide de son maître, en un temps record, une table d'offrandes énorme, grâce à son habileté de navigateur. Il avait dû en effet confectionner, en un temps record également, un très grand radeau qu'il réussit à ne pas ensabler bien qu'on fût à la saison des plus basses eaux et grâce au fait qu'il put utiliser, d'un bout à l'autre de sa navigation, le même radeau et ne pas transborder, il a réussi ce bel exploit.

Le texte même d'Ouni nous fournit une expression dont les variantes montrent que *pn* employé là avait un sens plus fort que celui du simple anaphorique. Elle est à la ligne 35. Ouni se vante, lui qui n'était que porte-sandales d'avoir reçu « la dignité » de *ḥ3ty-ʿ mr šnʿw* et il ajoute :



n zp ỉr·t(w) i3wt tn n b3k nb ḏr-b3ḥ

« Jamais la même dignité n'avait été accordée à aucun serviteur auparavant. »

De multiples exemples de la même formule donnent l'équivalent du sens fort de *pn* sous la forme *mỉtt*. Il nous paraît donc ici plus exact et plus conforme au sens premier de *pn* de le traduire comme nous l'avons fait par le démonstratif d'identité.

Nous citerons encore un exemple emprunté à l'ancien empire qui pour n'être pas aussi « obligatoire », si l'on ose dire, que celui d'Ouni du fait que *pn* y figure auprès d'un mot déjà mentionné, ne nous paraît pas moins intéressant. Sabni d'Éléphantine raconte comment il est allé chercher le corps de son père dans de lointaines régions étrangères où celui-ci était mort au cours de périlleuses explorations. Puis il cite une lettre de félicitation du roi pour ce bel exploit, raconte comment il a enseveli son père et enfin reprend :



ḫḏ·k(wỉ) r(·ỉ) r ỉnb ḫr ỉnw n ḫ3swt ptn ỉn ḥ3ty-ʿ pn
w3ḥ·k(wỉ) ỉnw nb w3ḥ·n ỉt(·ỉ) pn

(1) Inscription de Sabni à Éléphantine, l. 12-13 = *Urk.*, I, 139.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ici nous pourrions traduire *ḥ;swt ptn* par « ces régions ». Mais on ne saurait même plus desquelles il s'agit, car il y a un certain temps qu'on n'en parle plus. Le sens est : ces régions dont j'ai parlé plus haut et dont mon lecteur sait que c'est un exploit d'y aller ; nous traduirons donc : « les mêmes régions ». Quant au *pn* qui suit la mention de *ḥ;ty-ʿ* et de *it(·i)* qui désignent tous deux le père de Sabni, Mekhou, ils ont aussi cette valeur d'insistance ici. Ils correspondent pour le sens et par un parallélisme qui est de rigueur dans la littérature égyptienne au *r(·i)* qui suit l'afformante de la première personne du pseudo-participe *·k(wi)*. Ce *r·i* est une de ces expressions prépositionnelles d'identité signalées par le Dr Drioton [1]. La traduction la plus exacte du texte nous semble donc être :

« Je descendis moi aussi vers Memphis chargé du tribut des mêmes régions qu'avait rapporté le-dit prince,

« J'offris tout tribut qu'avait offert mon-dit père. »

Nous ne dissimulons pas que ces nuances qui nous aident à pénétrer mieux dans l'esprit de l'ancien égyptien, sont à peu près impossibles à rendre, le français envisageant les choses d'un tout autre point de vue.

Force nous est de nous borner. Nous ne pouvons faire sur le démonstratif *pn* une étude exhaustive qui dépasserait les limites de cette modeste note. Mais voici ce qui nous apparaît du sens de ce pronom : il reprend à l'origine, en insistant sur son identité, un mot déjà connu et peut se traduire par *même, aussi,* ajouté à ce mot (allemand : *selbst*). Ce sens s'affaiblit peu à peu en celui d'anaphorique simple qu'il a fort souvent mais garde toujours, à l'arrière-plan, cette valeur d'une chose ou d'une personne déjà connue, déjà présentée : ce que Gardiner appelle un sens plus redondant que dans nos langues. C'est la raison pour laquelle dans la *Grammaire de l'égyptien classique* il est traduit par « ce...ci », « celui-ci ». Mais il recouvre beaucoup plus que notre pronom démonstratif de proximité. Il conserve surtout dans les textes de littérature soignée (hymnes religieux, textes liturgiques ou juridiques) son sens archaïque d'insistance, d'identité. Ce sens est soigneusement conservé dans les décrets sacerdotaux de l'époque ptolémaïque ; mais la valeur plus affaiblie

[1] Cf. Drioton, *Expressions prépositionelles d'identité, A. S. A.*, XL, 1940, p. 619-621.

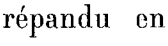
BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

d'anaphorique y subsiste aussi puisqu'il traduit souvent *οὗτος*. Il est curieux d'observer que le sens de ce mot est infiniment plus large en égyptien que dans aucune de nos langues, d'où la difficulté très grande de le traduire, surtout dans les compilations des sarcophages et des pyramides par exemple. Nous avons en tout cas essayé de marquer ce que nous avons pu entrevoir de son sens.

Ajoutons que peut-être une différence de vocalisation marquait l'emploi de *pn* au sens fort et archaïque du mot. Certainement à une époque très ancienne, cet enclitique a été accentué [1] et aux temps historiques on le trouve encore comme pronom [2]. On pourrait essayer de voir là l'indice du sens plein qu'a eu jadis ce mot avant que, vidé de son contenu sémantique propre il ait commencé à tendre vers la valeur d'outil grammatical qu'ont en nos langues les mots pronominaux.

*
* *

Il convient maintenant d'examiner d'où venait l'expression démotique *n rn =f* des décrets trilingues et par quoi elle a été remplacée en copte. Ainsi nous aurons très rapidement vu comment cette expression de l'identité a été rendue par l'égyptien au cours de sa longue histoire.

L'expression démotique provient d'un emploi spécialisé d'un tour égyptien très répandu en hiéroglyphes :  ; qui signifie littéralement « de son nom » ; nous pourrions le rendre par « nommé ». Que l'on pense à l'ancien français « le-dit » ou « sus-nommé » encore usités dans le jargon administratif ou juridique. Dès l'époque classique il prend parfois nettement la valeur du démonstratif d'identité. Par exemple dans les Annales de Thoutmès III (l. 93), nous lisons :



r-ntt ir·n nbt ḥm·f r dmi pn r ḫrwy pf ḫsy...smn m hrw m rn·f

« Car tout ce qu'avait fait sa Majesté à cette ville et à ce misérable ennemi... était consigné le jour même. »

[1] Cf. *Pyr.*, 425 *a*, 472 *a*, 1376. — [2] Cf. *Paheri*, l. 33 = *Urk.*, IV, 119, 17, cité par Lefebvre, *Gram. Eg. Class.*, § 104.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La même expression va se retrouver en néo-égyptien. En voici un exemple tiré de Ounamon (l. 19) :



wn ỉw·ỉ ḏbȝ·f n·k m pȝy·ỉ wḏȝ šȝʿ·tw·w gm pȝy·k ỉtȝy n rn·f

« Je te le rembourserai de mon trésor jusqu'à ce qu'on ait trouvé ton voleur même. »

Cette traduction qui est presque celle de Maspero, nous paraît préférable à celle que propose Gardiner : « whatever his name may be »[1].

On comprend comment le groupe *m rn·f* a fini par signifier *même* et désigner dans la langue populaire l'identité, l'essence d'une chose. Le nom portait en soi l'essentiel de la chose. On saisit la naissance du procédé dès une époque ancienne. Il apparaît dans les *Textes des Pyramides* et est très net dans les *Textes des Sarcophages*.



Coffin texts I, 259, f.

ms·t(w) n·ṯn ḥsmn hn ỉn wʿb ỉmy ȝbd·f
Rʿ m rn·f *Ḥr m ỉrw·f*

« Vous est apporté le coffret à natron[2] par le prêtre qui est dans son mois, c'est Rê en son nom, c'est Horus en sa forme. »

Le passage montre bien que pour indiquer l'identité, le scribe a d'abord pensé au nom; ce n'est qu'ensuite, pour compléter son parallélisme, qu'il a eu recours à *ỉrw*. Ceci prouve qu'au début du Moyen-Empire l'expression *m rn·f* n'était pas encore figée comme il est advenu par la suite. Mais le sens, interprété plus clairement à la lumière du développement linguistique paraît bien être : « c'est Rê même, Horus même ». Peu à peu donc, le groupe a perdu son sens propre et n'a plus désigné que l'identité des personnes ou des choses à une époque où *pn* avait sans doute à peu près complètement disparu de

[1] Cf. H. A. Gardiner, *Late Egyptian Stories, Biblioth. Ægypt.*, Bruxelles 1932, p. 62 *a*.

[2] Cette traduction semble s'imposer d'après les variantes.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

la langue populaire. En démotique il s'est trouvé le seul substitut de *pn*.

Le copte ancien [1] avait après le démotique conservé cet usage. Il semble par contre s'être complètement perdu en copte postérieur. Les grammaires, dans l'ensemble, sont peu explicites à ce sujet. Stern [2] cite deux exemples de ⲡⲟⲩⲁⲧ≥ dans ce sens. Mallon [3] qui sans doute ne fait ici que reprendre Stern, renvoie aux mêmes textes que lui (Actes XII, 10 et Levitique, XXV, 5) sans autre explication. Steindorff [4] n'est guère plus explicite : « ⲡⲉⲓⲥⲱⲃ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ heisst » « diese selbe Sache » ⲡⲉⲓⲕⲣⲓⲙⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ « dasselbe Gericht. » Le plus complet et le plus clair est Chaîne [5]. Il indique les équivalences : B. S. A. ⲟⲩⲱⲧ, B. ⲣⲱ, A. ⲣⲟⲩ et renvoie à deux exemples dont il donne la référence. Mais d'autres exemples ne seront pas inutiles pour nous permettre de mieux nous rendre compte de l'expression copte du démonstratif d'identité. Nous donnerons le texte de l'Écriture, puis le copte dans ses différentes versions s'il y a lieu et la traduction française du copte.

I, *Thess.*, II, 14 : *ὅτι τὰ αὐτὰ ἐπάθετε καὶ ὑμεῖς ὑπὸ τῶν ἰδίων συμφυλετῶν*

(S) ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲱⲉⲛ ⲛⲉⲩⲥⲓⲥⲉ ⲥⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲓⲧⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛ̄ⲣⲙ̄⳨ⲙⲉ

(B) ϫⲉ ⲁⲣⲉⲧⲉⲛⲱⲱⲡ ⲥⲱⲧⲉⲛ ⲛ̄ⲛⲁⲓⲛ̄ⲕⲁⲩⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲥⲓⲧⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛⲱϥⲏⲣ ⲙ̄ⲫⲩⲗⲏ

Parce que vous avez reçu les mêmes souffrances vous aussi de la part de vos compatriotes.

Luc. II, 8 : *καὶ ποιμένες ἦσαν ἐν τῇ χώρᾳ τῇ αὐτῇ ἀγραυλοῦντες*

(S) ⲛⲉⲩⲛ̄ ⲥⲉⲛⲱⲟⲟⲥ ⲁⲉ ⲡⲉ ⲥⲙ̄ ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲉⲩⲱⲟⲟⲡ ⲥⲛ̄ ⲧⲥⲱⲱϥⲉ

(B) ⲟⲩⲟⲥ ⲛⲉⲟⲩⲟⲛ ⲥⲁⲛⲙⲁⲛⲉⲥⲱⲟⲩ ⲉⲩⲙⲟⲛⲓ ϧⲉⲛ ⳨ⲭⲱⲣⲁ ⲉⲧⲉⲙⲙⲁⲩ ϧⲉⲛ ⲧⲕⲟⲓ.

« Il y avait en ce lieu là des bergers qui étaient dans les champs. »

Romains, II, 1 : *τὰ γὰρ αὐτὰ πράσσεις ὁ κρίνων*

(S) ⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲥⲱⲱⲕ ⲡⲉⲧⲕⲣⲓⲛⲉ

[1] Cette forme ⲛⲣⲓⲛⲟⲩ se trouve dans l'horoscope en ancien copte publié par Griffith, dans *Ä. Z.*, 38, p. 82.

[2] *Koptische Grammatik*, Leipzig 1880, § 275.

[3] *Grammaire copte*, 3e éd., Beyrouth 1926, § 71.

[4] *Koptische Grammatik*, 2e éd., 1904, § 179, Anmerkung.

[5] *Éléments de grammaire dialectale copte*, Paris 1933, § 472.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

(B) ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ ϩⲱⲕ ⲟⲛ ⲉⲧⲉⲕⲓⲣⲓ ⲙ̄ⲙⲱⲟⲩ ϥⲁ ⲫⲏ ⲉⲧ-ϩⲁⲡ
« Tu les fais toi-même, toi qui juges. »

Ces quelques exemples devaient être cités pour montrer qu'en réalité il n'y a plus, comme à l'époque des décrets trilingues, une manière presque automatique de rendre *αὐτός* au sens de *idem*. Le contexte est chargé dans ces trois cas de rendre l'idée. Cependant un grand nombre de textes nous fournissent la remarquable équivalence donnée par Chaîne.

Romains, X, 12 : *ὁ γὰρ αὐτὸς κύριος πάντων*
(S) ⲡⲉⲓϫⲟⲉⲓⲥ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ
(B) ⲡⲁⲓⲥ̄ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲃⲉⲛ
« Car il y a un même Seigneur pour tous. »

I *Corinth.*, XII, 9 : *ἐν τῷ αὐτῷ πνεύματι*
(S) ⲕⲁⲧⲁ ⲡⲉⲓⲡⲛⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ
(B) ϥⲉⲛ ⲡⲁⲓⲡⲛ̄ⲁ ⲣⲱ ⲟⲛ
« Selon le même esprit. »

Hébreux, X, 1 : *ταῖς αὐταῖς θυσίαις.*
(S) ϩⲛ̄ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲑⲩⲥⲓⲁ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ.
(B) ϥⲉⲛ ⲡⲁⲓⲱⲟⲩⲱⲟⲩⲱⲓ ⲣⲱ.
« Par les mêmes sacrifices. »

Matthieu, XXVI, 44 : *τὸν αὐτὸν λόγον εἰπὼν πάλιν.*
(S) ⲉϥϫⲱ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲱⲁϫⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ.
(B) ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲡⲁⲓⲥⲁϫⲓ ⲣⲱ ⲟⲛ.
« En disant les mêmes paroles. »

Il est inutile de multiplier les exemples. Nous voyons par ceux-ci que le sahidique est constant dans sa manière de rendre *αὐτός* par ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ, tandis que le bohaïrique hésite davantage : le plus souvent il emploie ⲣⲱ suivi ou non de ⲟⲛ [1] selon que le contexte l'y invite ; mais parfois il évite d'employer aucun mot particulier et tourne sa phrase de façon à suggérer l'idée sans

[1] ⲟⲛ vient du néo-égyptien  par l'intermédiaire du démotique. Cf. Spiegelberg, *Kopt. Handw.*, p. 88.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

utiliser le mot d'identité. D'où viennent ces expressions dialectales coptes? Est-ce de l'ancien égyptien?

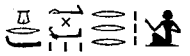
Pour ⲣⲱ (S. et B.), ⲣⲱⲱ (S.), ⲣⲟⲩ (A.), comme il ne rappelle aucune particule étrangère, il est très probable que c'est un mot égyptien. Mais que faut-il voir derrière ce vocable? Nous croyons que c'est une survivance en certains dialectes coptes du pluriel figé de l'ancien *iry* , qui revient si fréquemment à l'époque ptolémaïque sous la forme [1]. Quel est le sens exact de ce groupe? Il semble bien d'après les textes trilingues que nous interrogions au début de ces lignes, qu'il ait traduit les conjonctions grecques *καί*, *τε*, dans leur valeur d'insistance. Voici quelques exemples :

 Memphis, N 12.

ḥtr irw ḥnˁ bȝk n ity :

« les contributions aussi et les impôts du souverain ».

(démot.) *pȝ ḥtr pȝ škr,* *προσόδων καὶ φορολογιῶν.*

 Memphis, N 13

grḥw irw « et les impôts dûs aussi (qui pesaient sur l'Égypte) »

(démot.) *nȝ spw n Pr-ˁȝ* *τά τε βασιλικὰ ὀφειλήματα.*

L'expression toute faite *mitt irw*  que l'on trouve cinq fois dans le *décret de Memphis* et une fois dans le *décret de Canope* est plus claire encore, car elle rend à plusieurs reprises le grec *ὁμοίως δὲ καί*, où le *καί* semble bien confirmer le sens de *aussi, même,* qu'il faut attribuer à *irw*.

 Memphis, N 18.

mitt irw rdi(·f)tp-nfr n wnnyw

« pareillement il distribua la justice aux êtres... »

(démot.) *pȝj·s smt n dj·t ir·w pȝ ḥp n nȝ rmt·w*

ὁμοίως δὲ καὶ τὸ δικαιον πᾶσιν ἀπένειμεν.

[1] Il faudrait pour confirmer ou infirmer cette hypothèse étudier le pluriel copte -ⲉⲣⲏⲟⲩ, employé uniquement comme suffixe, dans ses rapports avec le ptolémaïque. Mais cette étude sortirait alors du cadre de cette note. Nous remerçions M. Ch. Kuentz, Directeur de l'Institut français d'Archéologie orientale qui, en relisant ces épreuves, a eu la bonté d'attirer notre attention sur ce point qui l'avait lui-même préoccupé et ne nous a pas ménagé ses précieux conseils.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Aucune raison phonétique ne paraît empêcher cette dérivation. D'un ancien **i-rōyew* aurait résulté par chute du *i* initial **rōyew ;* puis la disparition du groupe final du pluriel qui maintenait, dans la syllabe précédente ouverte, la possibilité d'une longue, a laissé seulement subsister la partie centrale du mot *rō,* dont tous les dialectes attestent que la voyelle est longue. Les graphies ⲣⲱⲱ et ⲣⲟⲩ du sahïdique et de l'akhmimique pourraient conserver la trace de l'ancienne désinence du pluriel. Quoiqu'il en soit il semble que sémantique et phonétique sont d'accord pour nous permettre de voir dans le  ptolémaïque l'ancêtre du ⲣⲱ copte qui a souvent servi d'équivalent au démonstratif d'identité.

Pour ⲟⲩⲱⲧ il est de toute évidence qu'il est apparenté au mot « un », (ancien égyptien :  *wʿty-*) qui ne paraît guère avoir été employé en ce sens en égyptien hiéroglyphique. Il semble qu'ici toutefois nous pouvons saisir comment *wʿty* a assumé sa nouvelle fonction et ceci paraît intéressant au point de vue linguistique. Cet emploi provient sans doute d'une influence de l'Écriture Sainte au moins sur le copte écrit.

L'équivalent hébreu de notre expression est en effet obtenu au moyen de אֶחָד [1]. Cf. *Gen.,* XI, 1 : וַיְהִי כָל־הָאָרֶץ שָׂפָה אֶחָת וּדְבָרִים אֲחָדִים qu'il faut traduire : « Et toute la terre avait la même langue et les mêmes mots ». On sait que les traducteurs de la Bible grecque dite des Septante, obéissant à des scrupules religieux, ont produit une version très littérale au point d'être parfois déconcertante : ainsi ce texte a été traduit par eux : *καὶ ἦν πᾶσα ἡ γῆ χεῖλος ἓν καὶ ἡ φωνὴ μία πᾶσιν.* La version copte, même bohaïrique, obéissant aux mêmes scrupules ne se fait pas faute de rendre aussi littéralement que possible ce texte grec :

(B) ⲟⲩⲟⲥ ⲛⲁⲣⲉ ⲡⲕⲁⲥⲓ ⲧⲏⲣϥ ⲟⲓ ⲛⲟⲩⲥϕⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲙ̄ⲙ ⲟⲩⲥⲙⲏ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ. Les exemples abondent. En voici quelques-uns :

Lévitique, XXII, 28 : בְּיוֹם אֶחָד : le même jour.
LXX : *ἐν ἡμέρᾳ μιᾷ.*
(B) ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲥⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ.

Genèse, XLI, 11 : בְּלַיְלָה אֶחָד : la même nuit.

[1] Cf. Joüon, *op. laud.,* § 147 *a.*

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

LXX : ἐν νυκτὶ μιᾷ.

(B) ϧⲉⲛ ⲟⲩⲉⲭⲱⲣⲥ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ.

Malachie, II, 10 : הֲלוֹא אָב אֶחָד לְכֻלָּנוּ : est-ce que nous n'avons pas tous [un même père?

הֲלוֹא אֵל אֶחָד בְּרָאָנוּ : est-ce qu'un même dieu ne nous [a pas créés?

LXX : οὐχὶ Θεὸς εἷς ἔκτισεν ὑμᾶς;

οὐχὶ πατὴρ εἷς πάντων ὑμῶν;

(A) ⲙⲏ ⲟⲩ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲧⲁϥⲥⲙⲛⲧⲏⲛⲉ

ⲙⲏ ⲟⲩⲓⲱⲧ ⲉⲛ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲛⲉⲧⲥⲓⲭⲱⲧⲛⲉ ⲑⲏⲣⲧⲏⲛⲉ [1].

Nous pouvons, semble-t-il, conclure de cet examen que le grec des Septante a influé sur l'expression copte du pronom d'identité. Il resterait encore à voir comment cette influence s'est exercée. Cette recherche toutefois dépasserait les limites de cette courte étude. Mais l'on peut dire sans grande chance d'erreur que la langue sacrée, influencée elle-même par le grec jusque dans sa syntaxe, a eu à son tour une influence sur le copte écrit, car on trouve finalement ⲟⲩⲱⲧ employé ailleurs que dans les traductions de l'*Écriture*.

Cf. ⲃⲁⲥⲓⲗⲓⲟⲥ ⲥⲟⲙⲟⲓⲱⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲓⲥⲱⲃ ⲉⲛⲟⲩⲱⲧ. que Zoega lui-même traduit : « Basilius pariter de eadem re [2]. »

* * *

De l'analyse trop brève qui précède, mais que nous avons faite seulement à titre d'indication pour attirer l'attention sur un petit problème de philologie, nous pensons pouvoir dégager les quelques idées suivantes :

Il semble que le pronom *pn* ait eu à l'origine un sens fort d'insistance et d'identité, déjà assez usé à l'époque à laquelle remontent les premiers textes historiques que nous possédons, pour n'équivaloir souvent qu'à notre ancien *le-dit, la-dite,* et pour avoir une simple valeur d'anaphorique traduisible par *ce, cet, ce...ci.* Mais de sa signification première, il garde dans bien des cas

[1] Cf. Till, *Die Achmimische Version der zwölf kleinen Propheten,* Hauniae, 1927.

[2] Zoega, *Catalogus codicum copticorum..., qui in museo Borgiano asservantur,* Rome 1810, p. 578.

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le sens de *le même* qui rend en français la notion d'identité ; cela depuis l'ancien égyptien jusqu'à la langue ptolémaïque, reflet figé d'un langage disparu. De toutes façons ce mot pronominal recouvre un domaine sémantique qui ne coïncide pas — et il s'en faut de beaucoup — avec celui de nos simples démonstratifs. Mais dès la fin du Moyen Empire ce sens primitif de *pn* devait s'être beaucoup usé. Aussi le langage populaire l'a-t-il remplacé par diverses locutions dont la plus courante, formant le groupe le plus stable, est *m rn·f,* employé dans ce sens dès la XVIII^e^ dynastie et qui deviendra le moyen normal de désigner l'identité en démotique et en vieux copte. Mais entre l'époque ptolémaïque et le III^e^ siècle de notre ère, ce terme perd aussi son existence et disparaît dans la tourmente qui emporte définitivement le vieux monde de pensées et de constructions sociales dans lequel avait vécu l'Égypte indépendante. Comment le langage populaire s'en tira-t-il alors? Nous l'ignorerons peut-être toujours. Mais par l'intermédiaire de la langue grecque qui, religieusement servile, a calqué de très près l'hébreu de l'Ancien Testament, le אֶחָד hébraïque, correspondant à ὁ αὐτὸς traduit par εἷς, s'introduit, sous sa forme copte ⲟⲩⲱⲧ[1], dans les textes qui ont une tenue littéraire et contrebalance ⲣⲱ, l'ancien *irw,* figé au sens de « aussi », qui supplée, aidé de ⲟⲛ, dans l'expression de l'identité, à l'absence de l'ancien *pn* et de *m rn·f.* Il faut noter que le dialecte copte qui paraît avoir conservé le plus de personnalité et qui emploie le moins la tournure étrangère est le bohaïrique. Peut-être l'akhmimique serait-il sur ce point proche de lui. Voilà à peu près telle qu'elle nous apparaît, grâce à quelques exemples que nous avons amassés, l'esquisse de l'histoire du démonstratif d'identité en égyptien. Ce n'est qu'une ébauche, mais qu'on ne pourrait compléter pour la période la plus ancienne que le jour où des textes comme ceux des pyramides seraient élucidés pour ne nous permettre à peu près aucune hésitation sur les nuances de leur sens. Le but de cette note est plus modeste : elle voudrait seulement poser un problème et montrer quelques directions dans lesquelles il serait possible de s'engager.

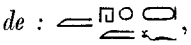
Une conclusion pratique se dégage également : beaucoup de textes sans doute dans lesquels *pn* a son sens fort, même à l'époque ancienne ont peut-être

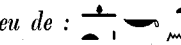
[1] Nous avons signalé une autre influence de la langue des LXX sur le copte écrit au paragraphe 81 de notre travail : *Les moyens d'expression du grec et de l'égyptien comparés dans les décrets de Canope et de Memphis.*

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

été insuffisamment traduits. Il faudrait chaque fois que le sens ordinaire de *pn* n'est pas très satisfaisant examiner si celui de « le même » ne conviendrait pas. Enfin il ne serait pas juste de terminer sans dire quelle source d'informations précieuses sont pour nous les décrets trilingues. Quoique publiés et étudiés depuis longtemps, ils peuvent encore nous rendre bien des services pour nous permettre de pénétrer plus à fond dans la connaissance d'une langue aussi ancienne et aussi étrangère pour nous que la langue égyptienne.

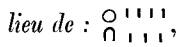
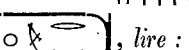
ERRATA.

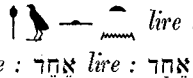
P. 86, note 1, *au lieu de :* , *lire :*

P. 87, exemple 3, *au lieu de :* , *lire :*

P. 91, note 1, *au lieu de :* p. 437, *lire :* p. 487

P. 93, l. 18, *au lieu de :* « *de* butin », *lire :* « de butin »

P. 94, exemple, l. 1, *au lieu de :* , *lire :* ; l. 4, *au lieu de :* *lire :* ;
l. 6, *au lieu de :* , *lire :*

P. 95, note, *au lieu de :*  *lire :*

P. 103, l. 18, *au lieu de :* אֶחֵד *lire :* אֶחָד

BIFAO 48 (1949), p. 81-106 François Daumas
Note sur l'expression égyptienne du démonstratif d'identité.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net